



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Lycée des métiers de
l'énergie et du génie
climatique Maximilien Perret

Affaire suivie par
M. Raulin
Proviseur adjoint
basile.raulin@ac-creteil.fr

Téléphone
01 43 53 52 00
ce.0940126b@ac-creteil.fr

Place San Benedetto del Tronto
94140 - Alfortville

Alfortville, le 5 février 2020

Mini-stages

Année scolaire 2019/2020

Rappel des formations professionnelles dispensées au lycée :

- CAP monteur en installation thermique (MIT)
- BAC Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques (TISEC)
- BAC Pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques (TMSEC)
- BAC Pro Technicien du froid et du conditionnement de l'air (TFCA)

Mini-stages

Le lycée organise des mini-stages sous forme de demi-journée de présentation des filières professionnelles. Les élèves sont accueillis en dehors des cours par un professeur qui présente les différentes formations, les modalités d'organisation et les équipements du lycée.

Procédure mini-stages

- Le collège ou le professeur demandeur envoie une demande (adresse dans le timbre) indiquant : établissement, nom, prénom, classe de l'élève candidat, contact dans l'établissement et les contraintes de dates (stages, sorties...)
- Le lycée envoie par courriel une convention que l'élève devra faire signer par ses représentants légaux et le chef d'établissement de son collège
- Le jour prévu, l'élève se présentera à la loge du lycée muni de sa convention signée où il sera pris en charge par un professeur. Sans convention signée, l'élève ne pourra pas être accueilli.

B. Raulin
Proviseur adjoint



Alfortville, le 5 février 2020



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Lycée des métiers de
l'énergie et du génie
climatique Maximilien Perret

Affaire suivie par
M. Raulin
Proviseur adjoint
basile.raulin@ac-creteil.fr

Téléphone
01 43 53 52 00
ce.0940126b@ac-creteil.fr

Place San Benedetto del Tronto
94140 - Alfortville

PASSPRO

Année scolaire 2019/2020

Procédure PASSPRO pour la 2nde BAC PRO TFCA

La procédure Passpro concerne uniquement la formation **Technicien du Froid et du Conditionnement de l'Air**.

Objectifs

- induire une démarche d'information active pour les élèves.
- informer précisément les élèves sur la formation et les attendus de cette formation.
- valoriser les formations en manque d'attractivité.

PASSPRO

La procédure PASSPRO, bien qu'il n'y ait plus de bonification cette année, permet aux élèves de suivre une démarche d'orientation active. Le collège d'origine et le lycée visé émettent un avis sur une application dédiée. La participation à Passpro n'est pas obligatoire. L'avis porté par le lycée est basé sur un entretien d'information organisé au lycée.

L'entretien d'information ne se substitue pas aux autres étapes d'informations, comme les mini-stages.

Procédure PASSPRO

- Le collège de l'élève l'inscrit sur l'application PASSPRO pour la formation recherchée sur le portail ARENA. (Bac pro TFCA). URL : <http://sconet.in.ac-creteil.fr/passpro/>
- Le lycée est informé et convoque l'élève à un entretien d'information préparé dans son collège.
- Les professeurs qui mènent l'entretien émettent un avis sur l'élève et le communique à la direction
- Le collège et le lycée émettent des avis sur l'application PASSPRO.

B. Raulin
Proviseur adjoint